



Le SIST Centre Alsace et toute son équipe vous souhaitent une belle et heureuse année, pleine d'énergie et de projets. Nous profitons également pour vous remercier sincèrement de votre confiance tout au long de l'année 2021 compliquée en raison du contexte sanitaire.



La Loi du 2 août 2021 pour renforcer la Prévention en Santé au Travail a transposé l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 9 décembre 2020. Cet accord énonce le souhait de la part des partenaires sociaux d'assurer une qualité opérationnelle des services de santé au travail interentreprises- autour de 70 000 salariés suivis tout en conservant une diversité dans le choix de service de santé au travail offert localement aux entreprises.

C'est dans ce contexte et en prenant en compte la structure des services de santé au travail dans le Haut-Rhin (Trois services en 2021), qu'il était nécessaire de définir une stratégie de rapprochement.

Ainsi le SIST Centre Alsace dont le siège est à Colmar et l'Association Service Interentreprises de Santé au Travail de la région frontalière (AIST3F), dont le siège est à Saint Louis, ont entamé début 2021 des discussions en vue d'une éventuelle fusion.

Les motifs et les objectifs de la fusion sont les suivants :

- Satisfaire à la nécessité de taille critique,
- Mutualiser les moyens respectifs pour renforcer la Prévention dans nos entreprises,
- Développer de nouvelles synergies dans un contexte d'évolution profonde de la Santé au Travail,
- Assurer la stabilité financière et la pérennité des deux entités,
- Offrir un service de grande qualité au meilleur coût pour les entreprises,
- Inscrire leurs activités dans un territoire élargi tout en garantissant la proximité avec les entreprises et leurs salariés, c'est-à-dire que l'ensemble des centres annexes actuels de visite médicale sont maintenus : Colmar, Colmar ZI, Kaysersberg, Ribeauvillé, Sainte Marie-aux-Mines, Biesheim, Munster, Guebwiller, Ensisheim, Saint-Louis.

Les Conseils d'Administration respectifs ont validé à l'unanimité le projet de rapprochement entre le SIST Centre Alsace et l'AIST3F ainsi que les motifs et les objectifs de la fusion.

Les Assemblées Générales respectives de 2021 en ont été informées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AIST3F du 14 décembre 2021 a entériné la fusion à l'unanimité.

Le quorum statutaire de deux tiers des membres présents et représentés n'a pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du SIST Centre Alsace du 20 décembre 2021. Ce résultat est directement lié aux méthodes contestables mises en œuvre par un représentant d'entreprises adhérentes pour recueillir et utiliser à son profit des pouvoirs dont un grand nombre, se révèlent, après vérification, être non valides ou irréguliers. De tels agissements nuisent gravement aux intérêts du SIST CENTRE ALSACE et de l'AIST3F et motivent la décision du Conseil d'administration du SIST Centre Alsace du dépôt d'une plainte pénale.

La détermination et les objectifs communs aux deux Conseil d'Administration du SIST Centre Alsace et d'AIST3F restent inchangés. Le processus de rapprochement entre nos deux services sera donc repris dès le début de cette année.

Ce rapprochement renforcera notre position de partenaire d'excellence pour nos entreprises et leurs salariés dans le domaine de la prévention en Santé au Travail, en assurant en toute proximité géographique un service pluridisciplinaire de très grande qualité.

L'Assemblée générale extraordinaire ayant validé le changement de nom du SIST Centre Alsace, celui-ci se dénomme désormais « Alsace Prévention Santé au Travail 68 » avec pour sigle « APST 68 ».

Colmar, Saint Louis, Janvier 2022

Cotisations 2022



Par décision du Conseil d'Administration, les montants des droits et cotisations appliqués par notre Association restent inchangés pour l'année 2022.

L'ensemble des élements vous permettant de faire votre déclaration annuelle des effectifs vous a été envoyé par courrier en date du 21/01.

Comme souhaité, la **déclaration peut se faire directement en ligne sur votre espace adhérent**. Pour vous aider, vous pouvez suivre notre tutoriel vidéo à cette adresse : https://youtu.be/Uk8KU6fPmV8

Vous vous posez encore des questions ? N'hésitez pas à contacter votre équipe de santé au travail !





Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez cette lettre, car vous adhérez au SIST Centre Alsace. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, désabonnez-vous en cliquant sur le lien ci-dessous.

Mettre à jour vos préférences | Se désinscrire